



LETTRE OUVERTE

Rueil Malmaison, le 6 juillet 2022

Objet : Conditions de travail alarmantes

Monsieur le Maire,

Vous avez évoqué à maintes reprises la situation financière dégradée et l'endettement alarmante de la ville pour tenter de justifier des choix budgétaires et des suppressions de postes. Néanmoins, les agents ne peuvent être tenus responsables de la gestion financière de la ville et subir les conséquences de celle-ci aussi importantes dans leur quotidien.

En effet, plusieurs années de mesures économiques mises en place par la collectivité ont eu pour conséquences un sous-effectif récurrent dans un grand nombre de services, un déroulement de carrière obscur, ainsi qu'un manque de reconnaissance des missions des agents. Le bilan néfaste qui en découle affecte aujourd'hui la quasi majorité des services.

Monsieur le Maire, nous sommes aujourd'hui arrivés à un point de non-retour.

En effet, un seuil critique a été franchi. Le sous-effectif chronique dans les différents services et certaines pratiques managériales exposent aujourd'hui les agents concernés à de graves difficultés entraînant des conséquences préjudiciables en termes de souffrance psychologique au travail (RPS), de responsabilité, de sécurité des agents comme des usagers.

Les agents constatent que le travail en mode dégradé est devenu la règle dans plusieurs services.

De nombreux agents souffrent des conditions de travail qui se sont considérablement dégradées à Rueil-Malmaison, mais aussi du manque de concertation, de reconnaissance de leurs missions ainsi qu'une rémunération totalement inadaptée et obsolète dans plusieurs secteurs (Personnels des crèches, animateurs, Police municipale, ASVP, Médiateurs, ATSEM, Agents techniques...)

La multiplication des arrêts de travail, les demandes de mutations et démissions sont autant de moyens pour fuir l'ambiance toxique dans plusieurs services.

Un service est déjà quasiment sinistré, celui de la Police municipale, du fait du départ volontaire de plus de 30 agents sur 54. L'ouverture récente d'une enquête administrative sur des pratiques managériales qui seraient, au minimum, inappropriées est bien trop tardive puisque nous vous avons alerté il y a maintenant 16 mois de la situation. D'autres services peuvent subir le même sort si la volonté politique de la ville ne change pas.

Ça ne peut plus durer ! Il est de la responsabilité de la collectivité et non des agents de trouver des solutions pérennes afin que ceci n'arrive plus.

Après tous les efforts fournis pour pallier au sous-effectif lié à la crise sanitaire, le personnel est fatigué, usé et en colère.

Pourtant, ce n'est pas faute d'avoir été avertie par le syndicat CGT depuis 2015 sur les effets néfastes à court et à moyen termes des conditions de travail des agents, des suppressions de postes, du sous-effectif récurrent, du manque de reconnaissance.

C'est ainsi que l'image de la ville s'est considérablement dégradée au point qu'il est devenu extrêmement difficile de recruter du personnel dans de nombreux services notamment dans les secteurs de l'animation, des crèches, de la police municipale... Cette hémorragie dans certains services affecte non seulement les conditions de travail des agents mais aussi la qualité de service rendu aux usagers.

Monsieur le Maire, les agents souffrent de leurs conditions de travail mais également du manque de reconnaissance et des décisions particulièrement injustes concernant leur carrière.

En effet, comment expliquer le dernier tableau d'avancement de grade où des encadrants susceptibles de pratiquer un management inapproprié voir répréhensible pénalement et qui font l'objet actuellement, selon la ville, d'une enquête administrative aient obtenu un avancement de grade ?

Quel message souhaitez-vous adresser aux agents qui seraient confrontés à ces managers à travers ces nominations ainsi qu'aux syndicats qui vous ont alerté de ces situations ?

Aussi comment expliquer qu'un agent n'occupant plus les fonctions de son grade depuis plusieurs années puisse obtenir un avancement de grade au choix alors que des agents du même grade ayant obtenu leur examen professionnel et qui occupent eux leurs fonctions depuis plus de 15 ans aient été écartés de ces avancements de grade ?

Toutes ces décisions incompréhensibles ne peuvent que démotiver les agents et entravent une véritable dynamique de travail au sein des services.

Par ailleurs, nous nous interrogeons sur les différents audits menés depuis plusieurs mois dans plusieurs services et dont les agents ne voient aucun effet. Est-ce juste une opération de communication ?

Nous restons également dans l'attente de l'application réelle du protocole de Qualité de Vie au Travail signé par vous-même et les organisations syndicales.

C'est pourquoi, nous demandons aussi qu'un audit sur les conditions de travail soit mis en place en urgence **en partenariat avec le CHSCT**.

Pour toutes ces raisons, nous exigeons qu'un budget de fonctionnement plus favorable au fonctionnement de l'ensemble des services de la ville soit voté afin que la ville de Rueil redevienne rapidement attractive à l'embauche pour la sécurité et la santé de tous au regard des villes moins fortunées qui pourtant y arrivent.

Le syndicat CGT des territoriaux de la ville de Rueil-Malmaison ne peut rester insensible face à de telles conditions de travail aussi dégradées et prendra ses responsabilités afin de remédier à ces situations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Alain JAMET
Secrétaire Général Syndicat C.G.T des Agents
De la Ville de Rueil-Malmaison

